



"adultère" pendant le divorce

Par **Stéphaniexxx**, le **21/06/2019** à **09:54**

Bonjour ,

en instance de divorce depuis plus de quatre ans pour fautes (adultères avec prostitué(e)s , maîtresses , exploitation de sa femme (travail , enfants , taches ménagères , jardin ...) avec pour conséquences des problèmes physiques irrémédiables , une TS , des médicaments qui me détruisent ... Il a le meilleur avocat , continue à me tromper (pour moi ce n'est plus tromper , on est séparés depuis plus de 4 ans .) . Ca va durer encore longtemps , je ne suis plus jeune , ai je le droit de rencontrer quelqu'un , pas pour refaire ma vie , ni pour le payer , juste pour sortir de mon enferment et isolement constants , sans que cela engendre des totrs partagés ?

Voir aller plus loin ?

Enfin ma question est : y a t'il une justice ou sommes nous encore au Moyen Age , les hommes ayant tous les droits alors que certains ont tort , et la femme soumise , emprisonnée , des années jusqu'à ce que le divorce soit prononcé (ça peut durer 30 ans , je serai morte) . Faut il faire constater par un huissier que lui vit avec quelqu'un ?

Merci Maître

Par **Stéphaniexxx**, le **21/06/2019** à **09:55**

Pourquoi me renvoyez vous ce texte par intrnet sans réponse ?

Merci